



SECTION de la CHARENTE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/016/>

COMPTE-RENDU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 26/04/2016

*Les élus FO en CTL : Josiane CHARVIN (SIE Angoulême),
Karine FLEURANT (CSB CDC Soyaux), Olivier LHOUMEAU (tres.La Couronne)*

*** Présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS) (pour information)**

analyse des indicateurs d'une année sur l'autre (et sur trois ans) :

- nombre de jours de congés maladie en diminution
- prévention du risque psychosocial en augmentation
- nombre de jours congés/artt en CET en augmentation
- perte de jours de congés
- nombre des écrêtement des horaires variables augmente légèrement (et volume horaire)
- taux de demande de mutation globalement stable
- nombre de signalements de violences physiques d'origine interne diminue
- nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine externe augmente
- nombre d'accidents de services (dont trajet) avec arrêts maladie augmente
- nombre de droits d'alerte ou de retrait stable demeure à zéro
- taux de recours à l'entretien professionnel au niveau local augmente

*** Présentation et résultats du DUERP-PAP 2015/2016 (pour information) :**

- 1263 risques recensés au niveau du département / si aucun risque n'est classé en risques intolérables, 1/3 l'est en risques substantiels, 1/3 en risques modérés et 1/3 en risques faibles.
- 34 risques ont été retenus afin d'y apporter des mesures de préventions (mesures humaines ou techniques)

*** Projets d'adaptation et de restructuration du réseau au 1/1/2017 (pour avis) :**

* fermeture des trésoreries de Ruelle et du Gond Pontouvre :

le projet envisage que les 4 emplois de contrôleurs soient répartis équitablement entre la TAMA et le SIP Angoulême-ville. . Sur le terrain, les personnes concernées par ces emplois sont des agents B et C et seront contactés par la Direction et accompagnés lors des transferts ou demandes de mutations. L'emploi cadre A (idiv-cn) sera rendu à la Direction Générale qui restituera un poste A, L'autre emploi A sera transféré à la DDFIP.

Nous avons insisté sur la situation des agents concernés, et sur le fait que les services réceptionnant les emplois seront impactés douloureusement (ex : 2 personnes seulement à la TAMA , qui devra par ailleurs absorber deux fois plus de budgets)

Vote CONTRE

*fusion des 3 trésoreries de Haute -Charente (Chabanais, Chasseneuil et saint Claud)

La proposition de l'administration est désormais de fusionner ces trésoreries pour les installer physiquement à Roumazières. Les emplois B et C de ces trésoreries seraient intégralement transférés sur cette nouvelle structure. Deux emplois A seraient transférés à la DDFIP.

FO-DGFIP souligne qu'en comparant le Tagerfip 2012 à celui d'aujourd'hui, ces trois trésoreries ont perdus 3 emplois en 4 ans. (En prenant en compte Ruelle et le Gond Pontouvre, ce sont 6 emplois de perdu en 4 ans).

Nous soulignons combien ces trésoreries et les agents concernés ont souffert ces dernières années et combien ces suppressions n'ont fait qu'accentuer cette souffrance, pour aboutir aujourd'hui à une situation invivable pour les agents concernés.

Par ailleurs, le projet de fusion implanté à Roumazieres propose une cohérence territoriale que FO demandait depuis des années, nous ne pouvions voter contre, aussi nous sommes nous abstenus.

* fusion des SIE d'Angoulême Ville et Angoulême Extérieur

le projet prévoit de rassembler 31 emplois. Un groupe de travail « métier » se réunit. Le nouveau service serait installé au rez-de-chaussée en densifiant l'utilisation des espaces. (autrement dit en remplissant l'espace à outrance et même à l'impossible car force est de constater que l'espace serait insuffisant et invivable).

Le PELP avec 2 agents, à compétence départementale, doit intégrer l'équipe du SIE d'Angoulême (début 2017...)ou ?

la question matérielle de l'installation a été repoussée à l'automne 2016

Rien n'est prêt : vote CONTRE

* transfert du SPF de Cognac vers le CDFP de Soyaux

transfert envisagé au 01/09/2017. 5 emplois en provenance de Cognac sont impactés, un transfert géographique qui impacte directement les agents concernés.

Un groupe de travail va se mettre en place, cette opération est préalable à la création du SPFE départemental.

Vote CONTRE

* création du SPFE départemental

après regroupement du SPF de Cognac avec les deux d'Angoulême et le rajout du Pôle enregistrement, la création d'un SPFE départemental est envisagé fin 2017 et impacterait 27 emplois. L'organisation du service unique devra être revue, ce qui est un des objectifs du groupe de travail qui se met en place..

le maintien « temporaire » de l'équipe en charge de l'enregistrement (6 personnes au 01/09/2016)au sein du SIE Angoulême est acté jusqu'à fin 2017(minimum)

Par extension au point précédent, vote CONTRE.